

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

Décision du Président n°2024-048

Objet : Culture – médiathèque d'Etueffont – convention avec le Théâtre du Pilier

Le Président de la Communauté de communes des Vosges du sud,

Vu

- l'arrêté préfectoral n°90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président et le bureau,

Considérant

- l'intérêt culturel de proposer des ateliers découverte du théâtre enfants/parents,

DECIDE

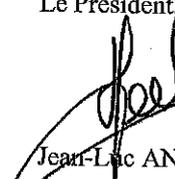
Article 1^{er} : de signer une convention dans le cadre d'un partenariat entre la médiathèque d'Etueffont et le Théâtre du Pilier pour deux séances d'atelier découverte enfants/parents menés par Mme Solène Froissart, metteuse en scène,

Article 2 : de mettre à disposition à titre gratuit, la salle EISCAE, sise 33 Grande rue à Etueffont, lundi 28 octobre de 13h30 à 17h30.

Visa préfectoral

Etueffont, le 23 septembre 2024.

Le Président



Jean-Luc ANDERHUEBER.